

La Constituante : pratiquer la démocratie participative

L'élaboration d'une nouvelle Constitution représente une formidable occasion de mobiliser l'ensemble des citoyen-ne-s du canton et les associations sur un projet de société. Les Socialistes ont été dès le départ très impliqué-e-s dans ce projet, plébiscité par 80% des Genevois-e-s le 24 février. Ils et elles vont poursuivre leur engagement et souhaitent faire de la Constituante une mise en pratique de la démocratie participative.

L'élection de la Constituante aura lieu le 19 octobre 2008. Les Socialistes ont à cœur de promouvoir la dimension participative et interactive de la Constituante.

Ils défendront l'idée d'une consultation large. C'est aussi parce que la Constituante représente une opportunité de pratiquer la démocratie participative que les Socialistes se sont engagé-e-s en faveur de celle-ci. Concrètement, les Socialistes font les propositions suivantes :

Principe général d'ouverture :

La commission du PSG qui travaille depuis près de deux ans ainsi que le Comité directeur sont favorables à une ouverture de la liste socialiste. Le 9 avril, l'Assemblée générale statuera sur une disposition transitoire des statuts du PSG prévoyant pour cette élection cette possibilité. Puis une autre Assemblée générale, le 29 mai décidera définitivement de la composition de la liste « socialistes ».

Si l'Assemblée générale vote en faveur de l'ouverture de la liste du PS, une séance d'information pour toute personne intéressée à figurer sur la liste socialiste sera organisée dans la deuxième quinzaine d'avril.

Dans cette volonté de faire de la Constituante un processus ouvert plutôt qu'une discussion réduite à un petit cénacle de spécialistes, les séances de la commission constituante du PSG sont ouvertes aussi aux personnes extérieures. Dans une volonté d'être à l'écoute des propositions, des idées et des attentes émanant de la population.

Rédiger une Constitution en laissant la parole aux citoyen-ne-s

Durant les quatre ans de rédaction de la nouvelle Constitution, la population devra être concertée. Lors de sa conférence du 31 janvier à Genève, Andreas Gross, Conseiller national socialiste et politologue, a montré la richesse d'enseignement de l'expérience dans les autres cantons sur ce plan, en particulier Zurich.

Une consultation régulière des citoyen-ne-s sur l'avancée des travaux de la Constituante a renforcé le sentiment de participation de la population, laquelle a pris part activement à rédiger « sa » nouvelle Constitution. Des débats et rencontres multiples devront garantir que les options prises ne seront pas « parachutées » par un groupe d'experts mais largement connues et discutées.

Les Socialistes veilleront à ce que les moyens nécessaires à ces consultations soient mis à disposition, en particulier dans le budget de l'Etat de 2009. Les Député-e-s socialistes interpellent prochainement le Conseil d'Etat à ce sujet.

L'interactivité grâce aux nouveaux moyens technologique

Les Socialistes veulent montrer l'exemple et mettre en pratique eux-mêmes cette volonté de faire de la révision de la Constitution un exercice de démocratie participative.

Le site internet du PSG ambitionne de devenir un véritable forum, agora des temps modernes, pour permettre aux citoyen-ne-s d'exprimer leurs idées, de donner leurs propositions, de dire aussi leurs attentes. Pour que ce nouveau contrat social soit rédigé ensemble.

Rendez-vous le 10 avril sur le site du Parti socialiste genevois pour en savoir davantage

<http://www.socialistepluraliste.ch>

Véronique Pürro

Députée

Présidente de la commission constituante du PSG